

Les doyens mettent la pression sur De Block

MEDECINE 800 étudiants sans garantie de pouvoir exercer

- Les doyens des facultés de médecine envoient une lettre ouverte à Maggie De Block et à Charles Michel.
- Il n'y a plus aucun numéro Inami disponible pour les étudiants qui sortiront cette année.

Promesse... non tenue, Madame de Block ! Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre et à la ministre de la Santé, les doyens des facultés de médecine font part de leur irritation face à la situation dans laquelle le gouvernement fédéral laisse leurs étudiants. En fait, à cette heure, à trois mois de la fin de leur formation, quelque 800 futurs médecins restent dans l'incertitude la plus totale quant à l'octroi d'un numéro Inami.

En décembre dernier pourtant, la ministre de la Santé Maggie De Block (VLD) avait diffusé tous azimuts, victorieuse, la décision du dernier conseil des ministres de l'année : « *Tous les étudiants en médecine dans l'enseignement francophone qui réussissent leur dernière année recevront une attestation universitaire qui leur permettra de commencer leur stage ou une formation spécialisée.* » Ladite décision devait rapidement être confirmée dans un arrêté royal.

Seulement voilà, la N-VA attendait Maggie au tournant, rappelant son exigence de base : pas

question de faire ce « cadeau » aux francophones tant que Jean-Claude Marcourt n'a pas mis en place un examen d'entrée à l'entame des études de médecine.

Alors que cet examen a été validé cette semaine par le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les doyens des facultés organisant un master en médecine (UCL, ULB et ULG) sortent de leur réserve. « *La situation des étudiants en médecine est alarmante. Si, Madame la Ministre, vous ne tenez pas la promesse que vous avez faite d'accorder un numéro Inami à tous les étudiants en médecine et médecine dentaire afin de leur permettre d'entamer leur spécialisation, 800 étudiants seront sacrifiés.* » Ceci alors que le « *gouvernement de la Communauté française a, de son côté, rempli la condition exigée par le fédéral, à savoir organiser un examen d'entrée* ».

Et de détailler leur demande : « *Le gouvernement fédéral va-t-il, oui ou non, mettre en action les conditions législatives permettant de délivrer cette année aux étudiants actuellement en fin de 2^e cycle en médecine (et en médecine dentaire) une attestation leur permettant d'obtenir un numéro Inami pour débiter un*

master de spécialisation ? » Il faut savoir que l'an dernier, sur courrier recommandé de la ministre, les doyens avaient distribué les derniers numéros disponibles. Dès lors, « *à ce stade, et comme dénoncé depuis trois ans, il ne reste donc plus d'attestations pour les étudiants de la cohorte 2016-2017* ».

« Comptez-vous sacrifier plus de 800 étudiants ? »

Au fil du courrier, la question se précise : « *Votre promesse de décembre dernier est-elle toujours d'actualité ? Ou comptez-vous sacrifier plus de 800 étudiants alors que nous sommes en pénurie médicale bien documentée pour certaines spécialités et que, chiffres à l'appui en 2016, sur les 686 demandes de numéros Inami pour les nouveaux agréments de médecin en Communauté française, 250, soit plus de 35 %, avaient un diplôme obtenu hors Belgique.* »

Les doyens ajoutent : « *Les étudiants ne peuvent en aucun cas être victimes de la situation actuelle qui trouve son origine dans une saga purement communautaire.* » Ils le sont pourtant. Tout comme d'ailleurs leurs camarades de première bac qui ne savent toujours pas si, en l'absence de numéro Inami (une erreur du fédéral), un concours d'entrée aura lieu cette année. Et tout comme ceux de la double cohorte de 2018 (l'année où les étudiants formés en 7 ans croisent ceux formés en six ans) pour qui il faudrait multiplier les places de stage. ■

ERIC BURGRAFF